

7.—Dimensions des cales sèches fédérales

Endroit	Longueur	Largeur			Profondeur de l'eau au radier	Hauteur de la marée	
		Couronnement	Fond	Entrée		Au printemps	Aux mortes-eaux
	pieds	pieds	pieds	pieds	pieds	pieds	pieds
Lauzon (P.Q.), <i>Champlain</i>	1,150-0	120-0	105-0	120-0	40-0 E.H.	18	13-3
Lauzon (P.Q.) <i>Lorne</i>	600-3	100-0	59-5	62-0	25-7 E.H.	18	13-3
Esquimalt (C.-B.) ancien bassin.....	450-8 ¹	90-0	41-0	65-0	28-8 E.H. ²	7 à 10	3 à 8
Esquimalt (C.-B.).....	1,173-8	149-0	126-0	135-0	40-0 E.H.	7 à 10	3 à 8
Kingston (Ont.).....	353-5	55-0	47-0	55-0	16-8½ E.B.	—	—

¹ Du pan du bateau-porte au pan vertical à la tête, 481-0 pieds; longueur du support sur lequel reposent les tins, 403-5 pieds. ² Au-dessus des tins à marée haute de 10 pieds, 26-1 pieds.

8.—Dimensions et coût des cales sèches subventionnées en vertu de la loi de 1910 sur les subventions de bassins de radoub

Endroit	Longueur	Largeur	Profondeur au-dessus du radier	Coût total	Subventions
	pieds	pieds	pieds	\$	
Collingwood, n° 1 (Ont.).....	518-3	59-8	15-5	500,000	3 % pendant 20 ans ¹
Collingwood, n° 2 (Ont.).....	412-0	95-0	16-0	306,965	3 % pendant 20 ans ¹
Port-Arthur (Ont.).....	701-0	77-5	16-2	1,258,050	3 % pendant 20 ans ¹
Montréal (P.Q.) (bassin flottant) <i>Duke of Connaught</i>	601-0	98-0	38-0	3,000,000	3½ % pendant 35 ans ¹
Prince-Rupert (C.-B.) (bassin flottant).....	604-0	100-0	28-0 ²	2,199,168	3½ % pendant 35 ans ¹
Saint-Jean (N.-B.).....	1,157-8	131-5	40-3	5,500,000	4½ % pendant 35 ans
Vancouver-Nord (C.-B.) (bassin flottant).....	556-5	98-0	34-5 ³	2,500,000	4½ % pendant 35 ans

¹ Épuisement des subventions.

² 28 pieds au-dessus des tins.

³ Au-dessus du radier (E.H.).

Sous-section 3.—Canaux*

Les canaux et les cours d'eau canalisés qui relèvent du ministère fédéral des Transports comprennent une série de voies navigables sur un parcours de 1,875 milles, depuis l'océan jusqu'au cœur du pays. Les canaux se divisent en deux catégories: 1° les canaux principaux ou premiers, sur le Saint-Laurent et les Grands lacs, comprennent ceux de Lachine, Soulanges, Cornwall et Williamsburg, sur le Saint-Laurent, le canal maritime Welland, entre les lacs Ontario et Érié, et le canal de Sault-Sainte-Marie, entre les lacs Huron et Supérieur; 2° les canaux auxiliaires ou secondaires comprennent le canal Saint-Pierre, entre le lac Bras-d'Or et l'Atlantique, à Cap-Breton, les canaux Saint-Ours et Chambly, sur le Richelieu, ceux de Sainte-Anne, Carillon et Grenville, sur l'Outaouais, le canal Rideau, entre l'Outaouais et le lac Ontario, et les canaux Trent et Murray, entre le lac Ontario et la baie Georgienne.

En 1954, 30,070,701 tonnes de fret et 25,292 bateaux ont passé les canaux au regard de 33,373,064 tonnes et 27,563 bateaux en 1953 (année record). En plus des bateaux de fret et de passagers, des milliers de bateaux de plaisance ont emprunté les canaux. Les bateaux éclusés à Sault-Ste-Marie ont transporté 115,014 passagers en 1954, contre 105,366 en 1953.

* Voir article spécial sur les canaux du Saint-Laurent, *Annuaire* de 1954, pp. 850-854.